



Projet d'accueil



SOMMAIRE

<u>1 Qu'est-ce qu'une M.A.M. ?</u>	2
<u>1.1 Avantages pour les enfants</u>	3
<u>1.1 Avantages pour les parents</u>	3
<u>2 Présentation</u>	3
<u>2.1 La M.A.M.</u>	3
<u>2.2 L'équipe</u>	4
<u>2.3 Le rôle de l'assistant(e) maternel(le)</u>	5
<u>3 Objectifs de la M.A.M.</u>	5
<u>3.1 Respecter l'enfant dans son individualité</u>	5
<u>3.2 Favoriser la communication</u>	6
<u>3.3 Favoriser la socialisation</u>	6
<u>3.4 Développer la psychomotricité</u>	7
<u>3.5 Favoriser le langage</u>	8
<u>3.6 Découvrir l'environnement</u>	8
<u>3.7 Accompagner vers l'autonomie</u>	8
<u>4 Journée type</u>	9



1 Qu'est-ce qu'une M.A.M. ?

Une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (M.A.M.) est un lieu où se regroupent des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par le conseil départemental afin d'exercer leur métier. C'est un compromis entre l'accueil familial d'un(e) assistant(e) maternel(le) et l'accueil collectif d'une structure.

Comme dans tout lieu d'accueil de la petite enfance, l'éveil et la socialisation sont des objectifs prioritaires ainsi que la sécurité physique et psychique de l'enfant. Le fait d'être 3 professionnel(le)s qualifié(es) de la petite enfance et la petite taille du groupe d'enfant favorisent l'accueil individualisé ainsi que des relations approfondies avec les parents et les enfants.

1.1 Avantages pour les enfants

- Respecter du rythme de chaque enfant
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie
- Sociabiliser les enfants grâce à la collectivité
- Accueillir des enfants dans un lieu convivial et chaleureux.
- Mettre en place des d'activités régulières selon le rythme des enfants et les compétences de chaque assistant(e) maternel(le).

1.2 Avantages pour les parents

- Permettre aux parents de participer à la vie de la maison (discussions à thèmes et fêtes à thèmes)
- Trouver une équipe de professionnelle qualifiée, diversifiée et compétente
- Accéder à un lieu spécifique adapté à l'accueil du jeune public
- Proposer un environnement rassurant tant émotionnellement que physiquement (plusieurs professionnel(le)s

2 Présentation

2.1 La M.A.M.

La maison se situe au 10 rue de l'Ambois 85000 La Roche Sur Yon.

Elle se compose d'une entrée avec un coin change. De cette entrée on accède à une chambre et à la pièce de vie.

L'aménagement de la pièce de vie a été pensé en fonction des enfants. Il y a plusieurs coins spécifiques (dînette, lecture, coin bébé...). La cuisine est ouverte et donne dans la pièce de vie.

Par un couloir on accède aux toilettes, à la salle de bain et enfin aux deux autres chambres de la maison.



2.2 L'équipe

Céline DRAPEAU :

Après avoir débuté ma carrière professionnelle dans le commerce, j'ai choisi de me réorienter et de passer un CAP Petite Enfance, que j'ai obtenu en 2007. En effet le souhait d'exercer dans ce domaine m'a toujours attiré. Participer au développement des jeunes enfants, les accompagner et assurer leur bien-être est pour moi très enrichissant. Aujourd'hui j'ai la possibilité de choisir un métier que j'affectionne particulièrement et non un métier exercé par contrainte. J'ai commencé en tant qu'assistante maternelle pendant 4 ans puis, suite à une mutation de mon mari, j'ai travaillé dans une crèche pendant 3 ans. Enrichie de ces 2 expériences et après une seconde mutation de mon époux, je souhaite mettre à profit mes compétences acquises pour intégrer la MAM Des Petits Yonnais. Pour moi ce type de structure associe les avantages du métier d'assistante maternelle et de la vie en collectivité.

Vanessa BONIN :

Je suis titulaire du CAP Petite Enfance depuis l'année 2010. J'ai six ans d'expérience dans le domaine de la petite enfance. J'ai travaillé dans différentes structures d'accueil tel que les crèches, les multi-accueil ainsi que dans une MAM pendant 4 mois. Ne trouvant pas de travail fixe en structure d'accueil, j'ai voulu m'orienter vers le métier d'assistante maternelle pour exercer mon métier en MAM. Avoir l'esprit d'équipe est très important pour moi. Ce qui est enrichissant, c'est d'accompagner l'enfant vers l'éveil et l'autonomie afin de voir ses évolutions.

Céline ROBIN :

Après 27 années dans la grande distribution, j'ai souhaité changer de vie professionnelle. Souhaitant travailler auprès des jeunes enfants, j'ai décidé de me professionnaliser en suivant la formation de CAP AEPE. C'est lors de mes différents stages en structure que le concept de la MAM est devenu mon objectif principal. J'ai rejoint la MAM des petits Yonnais le 1er mai 2023 car l'organisation qui était en place correspondait à mes valeurs de travail ainsi que le relationnel avec l'ensemble des acteurs de cette structure. Travailler auprès des enfants me permet de participer à leur éveil et à leur épanouissement. Communication, organisation, douceur, réconfort et patience sont des mots qui font écho en moi pour être à la hauteur de cette nouvelle activité.



2.3 Le rôle de l'assistant(e) maternel(le)

Le rôle d'un(e) assistant(e) maternel(le) est complexe il consiste à :

- Assurer la sécurité physique et psychique ainsi que le bien-être et la santé des enfants qu'elle accueille.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie, à travers des gestes quotidiens (se laver les mains, se laver la bouche, se déshabiller)
- Participer à l'éveil de la personnalité de chaque enfant, à travers des activités diversifiées et adaptées à leur âge.
- Assurer leur épanouissement et leur équilibre affectif, grâce à des relations personnalisées.
- Établir une relation de confiance avec les parents.

Les repas, le change ou la sieste sont les moments d'échanges privilégiés qui permettent de tisser des liens entre l'enfant et son assistant(e) maternel(le). C'est pourquoi chaque assistant(e) maternel(le) effectue ces soins aux enfants dont il/elle est le/la référent(e).

3 Objectifs de la M.A.M.

3.1 Respecter l'enfant dans son individualité

Il est important dans un groupe de respecter l'épanouissement personnel de chaque enfant.

Cela se traduit par des comportements :

- Être à l'écoute et attentif aux besoins de l'enfant et de son rythme biologique personnel (nous veillons à ce que les repas, le sommeil, les sorties suivent un rythme approprié à l'enfant en fonction de son développement propre).
- Respecter le droit d'avoir envie d'être seul(e), (espace réservé, chaque enfant doit trouver sa place au sein du groupe).
- Respecter ses besoins affectifs (les enfants ont besoin de recevoir de l'affection pour s'épanouir, grandir, c'est pourquoi dès qu'ils en ressentent le besoin nous leur accordons de l'attention individuellement à n'importe quel moment de la journée).
- Respecter son environnement familial (discretion professionnelle, respect de leur coutume, de leur culture, de la composition de leur famille),
- Mettre en place une période d'adaptation unique pour chaque enfant afin de faciliter la séparation aussi bien pour les parents que pour les enfants.



3.2 Favoriser la communication

La communication est pour nous essentielle. Nous devons veiller à la bonne communication à différents niveaux :

- au sein même de l'équipe professionnelle (réunion etc.),
- entre famille et professionnels (cahier de liaison, feuille de transmission, rendez-vous) cela permet la continuité et la transition entre la vie familiale et la vie en collectivité,
- avec l'enfant (nous utilisons un langage approprié, avec une voix calme et posée, nous nous mettons à leur hauteur lors de nos communications avec eux, nous les écoutons, nous les encourageons à s'exprimer et à susciter leur attention, en leur posant des questions ...),
- entre parents (gérer les conflits entre les parents et les enfants n'ayant aucun lien de parenté sur un temps extérieur à l'accueil des enfants lors d'un rendez-vous).

Notre objectif est de rassurer et de mettre en confiance tant les parents que les enfants. L'accueil du matin et du soir est un moment important pour le bon déroulement de la journée.

3.3 Favoriser la socialisation

Tout en respectant le rythme de chacun, l'enfant doit pouvoir acquérir les règles indispensables à la socialisation.

Au sein de la «MAM Des Petits Yonnais» l'enfant apprend à vivre en groupe notamment pendant les moments rituels de la journée, tels que le temps de partage en début de matinée (comptines, chants, histoires), l'instant calme avant de manger (musique douce, le temps de préparation du repas).

L'apprentissage de la vie en collectivité se fait dès le plus jeune âge. Les enfants doivent se rencontrer pour se connaître, se comprendre et s'écouter. Se rencontrer à leur âge signifie rentrer en conflits car c'est comme cela qu'ils se rendent compte que l'autre existe. Les conflits sont indispensables à la construction du jeune enfant. Lors de ces conflits nous avons une position d'observatrice afin de leur laisser la possibilité de trouver seul une solution au problème, toutefois nous intervenons si la situation présente un risque pour l'enfant.

Il leur faut écouter les autres (enfants et adultes) lors des jeux et des chants.

Pour ce faire nous avons instauré des règles de vie que nous suivons nous aussi, car l'enfant apprend en imitant :

- lors des déplacements (traverser en donnant la main ...)
- lors des temps d'éveils (apprendre à manipuler des ciseaux en toute sécurité, ranger les jouets ...)
- lors des repas (mettre sa serviette, se laver les mains, apprendre à manger avec des couverts comme la cuillère puis la fourchette)
- lors des moments de regroupement (laisser les autres s'exprimer, écouter les histoires ...)
- ou lors de tout autre moment de la journée pour réorienter l'enfant dans un bon comportement ou une bonne pratique.



3.4 Développer la psychomotricité

Pour aider l'enfant à développer la prise de conscience de son corps et des possibilités de celui-ci nous lui proposons divers temps d'éveils tels que :

- parcours psychomoteur, éveil corporel
- rondes
- jeux de course à pied
- puzzles
- collage, perles à enfiler
- découpage avec des ciseaux
- jeux de mains, de ballons
- éveil à la musique
- motricité libre (laissez les enfants acquérir toutes les positions (assis, 4 pattes, debout) seul, en référence à la méthode de la pédiatre Emmi PIKLER)
- piscine à balles
- mise en place de tableaux sensoriels pour les plus petits (le toucher, la vue)
- marche pieds nus sur des tapis de différentes textures
- Des mobiles sont mis en place afin d'activer sa curiosité



3.5 Favoriser le langage



Nous souhaitons inciter l'enfant à parler, à commenter des livres, à discuter avec les adultes et les autres enfants. Nous lui expliquons ce que l'on va faire. Le vocabulaire employé doit être correct, précis et adapté à son niveau. Nous essayons aussi d'aider l'enfant qui n'arrive pas à s'exprimer (chant, gestuel, imagier sonore, cri des animaux etc.).

Le visuel est très important chez le jeune enfant c'est pourquoi nous utilisons les bases de la communication gestuelle pour le tout petit. Nous souhaitons instaurer le langage des signes pour une meilleure relation et un meilleur échange.

L'intérêt pour les enfants est de favoriser le développement de la parole, exprimer ses sentiments, ses besoins, ses émotions et communiquer entre enfants plus facilement avec moins de frustration. Pour qu'il puisse mieux s'exprimer au quotidien (câlin, colère, tristesse, faim, papa, maman, merci, s'il te plaît, bonjour, au revoir ...)

L'intérêt pour les parents est de favoriser un lien différent en communiquant autrement avec son enfant.

3.6 Découvrir l'environnement



Nous accompagnons l'enfant dans la découverte du monde dans lequel il évolue. Il apprendra ainsi à découvrir la nature en faisant des promenades, cueillette... et à en prendre soin. Ces découvertes peuvent aussi se faire à travers les livres qui sont de grands supports visuels que l'on peut consulter à tout moment.



3.7 Accompagner vers l'autonomie

C'est par le jeu et les répétitions, qui constituent une structure rassurante pour l'enfant, que nous l'accompagnons petit à petit, à faire les choses par lui-même.

Lui apprendre l'envie de faire tout seul, mais aussi lui donner envie de faire des expériences pour prendre conscience de son corps par diverses activités tout en lui évitant les dangers (motricité libre)

Quelques exemples :

- S'habiller et se déshabiller seul(e) (en commençant par de petites choses telles que les chaussures, le manteau etc.),
- Mettre sa serviette seul(e) et l'enlever une fois le repas fini,
- Se laver les mains avant et après chaque repas,
- Prendre des jouets et les ranger une fois le jeu terminé,
- Décider de participer ou non aux différents temps d'éveils proposés,
- Acquérir la propreté avec le suivi des parents et ce dès que l'enfant est prêt,
- Développer l'autonomie affective (l'enfant doit sentir dans les paroles, les actes, l'affection qu'on lui porte, qu'il est sujet d'attention et d'échange).

L'éveil du tout petit passe par un moment de bien être de confiance et de découverte de son corps, sans trop le stimuler nous pratiquons, la motricité libre aidée, pédalage des jambes, toucher ses mains, caresser son visage

Pour le bien être des enfants une période d'adaptation sera nécessaire. Elle se déroulera sur une semaine ou deux en fonction des besoins de l'enfant. Cette période est très importante, car elle sert à



créer des liens entre l'assistante maternelle, l'enfant et ses parents. Elle permet d'établir une relation de confiance.

Les jours sont flexibles en fonction de l'enfant et du ou des parents.

Elle se déroule en général comme suit:

- Étape 1 : accueil de l'enfant et de son (ses) parent(s) pendant 1 heure
- Étape 2 : accueil de l'enfant seul pendant une heure
- Étape 3 : accueil de l'enfant seul pendant une matinée ou une après-midi
- Étape 4 : accueil de l'enfant seul une matinée ou une après-midi avec un temps de repas
- Étape 5 : accueil de l'enfant seul avec un temps de repas et un temps de sieste

4 Journée type

Ce sont les repères dans la journée qui vont sécuriser l'enfant.

Le Matin :

Entre 7h et 9h :

- Accueil des enfants, les parents font les transmissions de la soirée précédente et de la nuit, jeux libre

9h30 :

- rangement de la salle de jeu
- temps de rassemblement avec « l'appel » (prénom des enfants présent, chanson)

10h :

- proposition des activités



vers 11h30-11h45

- Avant le déjeuner, temps d'histoire ou de comptines,

L'après-midi :

12h45 :

- petit temps de relaxation ou d'histoire afin de préparer les enfants pour le temps de repos

13 h



- c'est l'heure de la sieste. Celle-ci dure plus ou moins longtemps en fonction du réveil de chaque enfant,

15h45-16h :

- c'est l'heure du goûter,

16h45 :

- les enfants jouent librement, afin de développer leur imagination. Selon l'heure de départ des enfants, un temps d'éveil peut ensuite être réalisé.

Tous ces temps d'éveils ne sont pas obligatoires et dépendent de l'envie et de l'humeur de chaque enfant,

Ce planning est donné comme repère à titre indicatif. Celui-ci pourra être modifié en fonction de l'âge et du rythme de l'enfant.

